
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2016

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE
D'INTERVENTION : Commune de **CAMBREMER** (Département du Calvados)

DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL 25 avril 2017 demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : Ensemble de trois parcelles édifiées d'un ancien garage cadastrées section AB numéros 236, 385 et 387 pour une contenance totale de 756 m², sises rue des Tilleuls à Cambremer.

PLU : PLU zone 2 U

PROJET : Réhabilitation de l'ancien garage (après dépollution et démolition – Intervention du fonds friches) en vue d'y installer une maison de services, un espace numérique, un co-working et la bibliothèque d'intérêt communautaire.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : **27 avril 2017 - Avis favorable.**

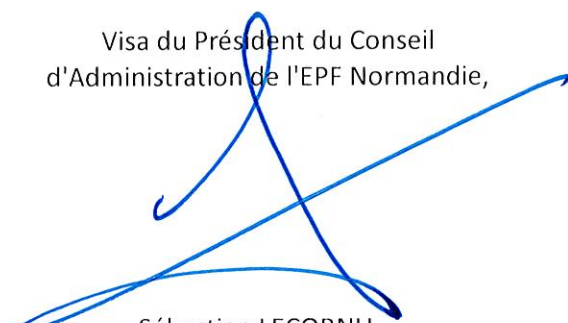
PROPRIÉTAIRE : Commune de Cambremer

ÉVALUATION
DOMANIALE : En cours d'instruction

IMPUTATION : **Compte n° 927 324 – CAMBREMER "Bâtiment rue des Tilleuls"**
Enveloppe projet : 158.000 €

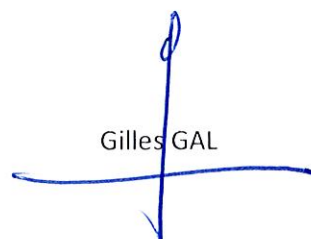
ROUEN le 22 mai 2017

Visa du Président du Conseil
d'Administration de l'EPF Normandie,



Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,



Gilles GAL